

Avril 2016

- La Conférence scientifique canadienne sur l'agriculture biologique
- Prévention de la contamination par les OGM - **Un apprentissage complexe**
- La section sur la production en serre (7.5) sous la loupe des producteurs
- Les associations biologiques canadiennes se liguent pour stopper la vente de la luzerne génétiquement modifiée



## La Conférence scientifique canadienne sur l'agriculture biologique

- L'appel de communications se poursuit jusqu'au 29 avril
- On peut déjà s'enregistrer et réserver sa chambre à l'Hôtel Sandman, à Longueuil (Montréal)
- Des chercheurs de renommée nationale et internationale partageront leur savoir

**AU PROGRAMME :** Deux journées de conférences (en anglais) entrecoupées d'une journée de visites de fermes biologiques du Québec. [Cliquez ici](#) pour accéder au site Web de la Conférence!

★ **Devenez un commanditaire de la conférence!**



**Tom Manley**  
Président et directeur général  
Homestead Organics

**La science est indissociable  
du développement de l'agriculture biologique.**

**La recherche améliore les pratiques  
et soutient le rendement des producteurs.**

'Homestead Organics soutient avec conviction la recherche et l'éducation en agriculture biologique, car elles constituent les meilleurs outils pour mieux protéger l'environnement, accroître la productivité et la rentabilité des fermes, et démystifier l'agriculture biologique. Nous avons investi des fonds pendant plusieurs années pour soutenir le projet de la Grappe scientifique biologique et nous en observons l'impact sur les fermes, car les nouvelles connaissances améliorent la performance en agriculture biologique.'

**Contribuer 500 \$ ou plus est un bon  
investissement!**

Pour connaître les privilèges accordés aux commanditaires,  
[cliquez ici.](#)

Ou contactez Nicole Boudreau, coordonnatrice de FBC  
[info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca) – 514-488-6192

## Prévention de la contamination par les OGM

### Un apprentissage complexe

De nouveaux articles ont été ajoutés à la version révisée de la Norme biologique canadienne publiée en novembre 2015 : les producteurs biologiques doivent estimer les risques de contamination de leurs cultures par les OGM et établir un plan de prévention de la contamination pour protéger leurs cultures.

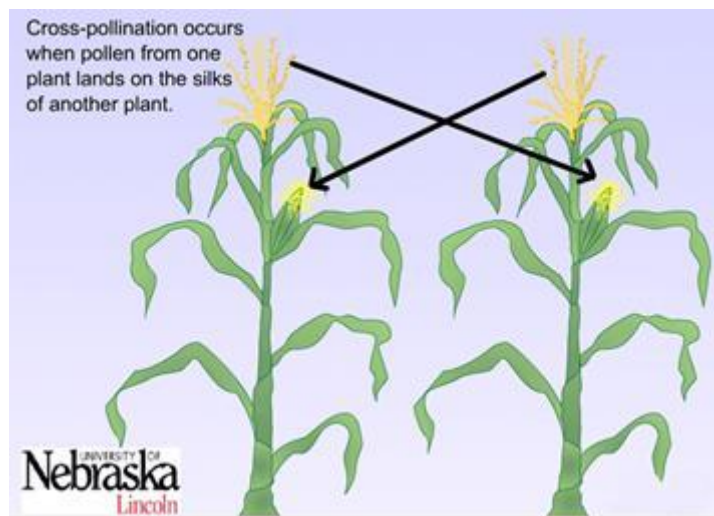
**4.4.4** *L'exploitant doit concevoir et implanter un plan de gestion des risques pour prévenir la contamination par des cultures issues du génie génétique, lequel peut inclure des stratégies telles que des barrières physiques, des rangées périphériques, la pratique du semis différé, l'analyse de semences, les distances d'isolement et les protocoles de désinfection de l'entrepôt et de l'équipement.*

Un autre article, 5.2.2 d), spécifie que *'les cultures à risque de contamination par des cultures commerciales issues du génie génétique doivent être protégées de la contamination par pollinisation croisée. Des stratégies d'atténuation telles que, sans pour autant s'y limiter, des barrières physiques, des rangées périphériques, le recours à des tests stratégiques ou la pratique du semis différé, doivent être mises en place, à moins que les distances d'isolement généralement acceptées pour ces types de cultures ne soient présentes (voir note ci-dessous)'.*

Les distances d'isolement proposées sont : pour le soja – 10 m, le maïs – 300 m, le canola, la luzerne (pour la production de semences) et les pommes – 3 km.

**Les producteurs disposent d'une année pour se conformer à la nouvelle norme et établir leur plan de prévention : négliger d'évaluer le risque de contamination et ne pas présenter un plan de prévention de la contamination pourrait mener à la suspension de la certification.**

Jean Duval, un agronome québécois qui travaille au CÉTAB+ et qui est impliqué depuis plus de 20 ans dans le secteur biologique, a présenté une séance de formation de 6 heures sur les mesures à suivre pour se conformer aux nouvelles exigences de la norme en matière de prévention de la contamination. Il s'est surtout penché sur la prévention de la contamination par les cultures de maïs GM, le maïs étant une culture importante pour les producteurs de grandes cultures et d'animaux d'élevage de l'est du Canada.



<http://passel.unl.edu/pages/informationmodule.php?idinformationmodule=1075412493&topicorder=9&maxto=12>

Des inspecteurs, des représentants des organismes de certification, des producteurs de cultures et de semences et une chercheuse du MAPAQ ont participé à la formation. Les discussions ont été très vives et soutenues tout au long de la journée.

Les producteurs biologiques acceptent de prévenir la contamination par les OGM: les consommateurs qui demandent des aliments sans OGM estiment que les aliments biologiques constituent leur meilleur choix.

Mais les producteurs sentent aussi que toute la pression repose sur leurs épaules et que, même s'ils appliquent les meilleures pratiques biologiques, il n'y a aucune garantie que leurs produits seront exempts de toute contamination; les grains de pollen GM sont poussés par le vent et répandus par les abeilles. Aucune mesure de coexistence n'est imposée pour aider les producteurs voisins de cultures GM et non GM à limiter les dérives depuis leurs champs respectifs. Les études référencées par Jean Duval exposent des données vertigineuses.

Le maïs est pollinisé par le vent et produit d'énormes quantités de pollen. 'Dépendamment de la variété et des conditions de culture, chaque plant libère approximativement de 5 à 50 millions de grains de pollen par saison. En se basant sur une densité moyenne de 7 à 12 plant/m<sup>2</sup>, un champ de maïs d'un hectare libère environ de 10<sup>11</sup> à 10<sup>13</sup> grains de pollen au cours de la saison de floraison'. [Une étude](#) menée en Allemagne publiée en 2014 a été menée pour mesurer la dispersion du pollen sur 216 sites de production.

Les auteurs de l'étude ont analysé les résultats et créé une équation pour prédire la quantité de grains de pollen de maïs à diverses distances de la culture d'origine.

### Prédiction de la dispersion de pollen de maïs

| Distance du champ (m) | Prédiction (n/m <sup>2</sup> ) |
|-----------------------|--------------------------------|
| Au champ              | 3,258,000                      |
| 1                     | 1,271,000                      |
| 10                    | 330,000                        |
| 100                   | 85,900                         |
| 200                   | 56,800                         |
| 300                   | 45,200                         |
| 500                   | 33,500                         |
| 800                   | 25,100                         |
| 1,000                 | 22,500                         |
| 2,000                 | 14,700                         |
| 4,450                 | 9,340                          |

À une distance d'un mètre de la bordure du champ de maïs, les résultats sont de 1,271,000 grains de pollen par m<sup>2</sup>. Ce chiffre diminue à 56,800 à une distance de 200 m. Cette diminution est considérable, mais une quantité de 56,800 grains de pollen à une distance de 200 m ne peut pas être ignorée.

### Les deux principaux facteurs qui influencent le taux de contamination : le vent et la grandeur du champ

La dérive des gènes est évidemment plus forte lorsque le champ biologique est exposé aux vents dominants provenant du champ de maïs GM. Cependant, la grandeur du champ récepteur joue un rôle majeur : le taux de contamination est réduit lorsque la culture récoltée provient d'un champ très grand.

Duval a présenté des stratégies de prévention pour piéger le pollen, telles que le semis différé, la rotation stratégique, les rangs de garde, les barrières végétales, et le recours régulier au testage pour mesurer l'efficacité des mesures de prévention. Chaque stratégie a des impacts positifs, mais aucune stratégie ne garantit l'obtention d'un niveau zéro de contamination.

Le semis différé peut s'avérer inefficace sous des températures fraîches et humides qui retardent la pollinisation et induisent donc la floraison simultanée de cultures plantées à des dates différentes. Cependant, une étude rapporte que les 2/3 des producteurs de cultures en champ américains ont recours à cette stratégie.

La rotation fonctionne mieux lorsque le producteur voisin qui cultive des cultures GM accepte de coopérer: mais des changements de planification de dernière minute dus à la disponibilité des semences ou aux fluctuations du marché peuvent réduire l'efficacité de la stratégie basée sur la rotation.

Les rangs de garde peuvent s'avérer utiles : une culture différente plantée sur les rangs périphériques aidera à piéger le pollen et sera vendue comme culture conventionnelle sur les marchés. Les rangs périphériques combinés avec des barrières végétales telles que des rangs de tournesol ou de saules hybrides seraient aussi efficaces à piéger le pollen GM. Une étude américaine montre que la pollinisation croisée dans le maïs est réduite de 50% lorsque les cultures sont semées sous brise-vent.

Les distances d'isolement proposées dans la NBC sont de 300 m pour le maïs. Mais cette valeur ne fait pas l'unanimité : elle varie de 15 m (Suède) à 800 m (Hongrie). L'étude de Devos (2009) a établi à 50 m la distance d'isolement pour obtenir un niveau de contamination inférieur à 0.9%.

Les producteurs biologiques ont posé de nombreuses questions lors de la séance de formation : que faire si vos tests révèlent que vos cultures sont contaminées? Peut-on nourrir les animaux d'élevage avec une culture contaminée? Quel est le taux de contamination qu'il ne faut pas excéder?



Qui paie pour les tests lorsque le plan de prévention inclut le testage nécessaire des semences avant la plantation et celui des cultures récoltées? Et pour la valeur des rangs de garde sacrifiés? Est-il préférable d'utiliser des semences conventionnelles non traitées et non contaminées ou d'utiliser des semences biologiques contaminées?

Les acheteurs jouent un rôle de plus en plus important sur les marchés : ils négocient les prix lorsque les cultures sont contaminées à plus de 1 % (le taux convenu qui remplace le taux non déterminé par règlement). Les producteurs ne se sentent pas confortables avec ce genre de négociations.

La prévention de la contamination repose sur un ensemble de solutions et il reste beaucoup de questions à résoudre. Mais les producteurs ont exprimé leur détermination à poursuivre la production de cultures en champ biologique. Ce sont de bonnes nouvelles. Les représentants des organismes de certification, qui certifient le procédé de production, et non pas le produit final, ont aussi admis qu'ils étaient à la recherche de la meilleure gestion de ces nouvelles règles de prévention.

Tous ont convenu qu'il s'agissait d'un apprentissage complexe, qu'il fallait faire davantage de recherches, mais qu'une stratégie de coexistence devait être mise en force. Les producteurs biologiques ne peuvent combattre seuls la contamination; les producteurs de cultures GM doivent aussi s'impliquer.

## La section sur la production en serre (7.5) sous la loupe des producteurs

La Norme biologique canadienne révisée publiée en 2015 pourrait avoir un impact majeur sur la production en serre biologique.

L'exigence d'un volume minimal de 70 l/m<sup>2</sup> de sol et d'une hauteur minimale de 12 po pour les contenants préoccupe les producteurs qui n'ont pas eu l'opportunité de commenter ces modifications avant qu'elles soient implantées : à la suite de contraintes de temps, ces nouvelles exigences ont été adoptées par le Comité technique sur l'agriculture biologique de l'ONGC en décembre 2014 et soumises au scrutin final (été 2015) sans avoir été préalablement soumises à l'examen public.

Le Président du groupe de travail sur la production végétale, Jean Duval, et le Président du Comité technique sur l'agriculture biologique, Hugh Martin, acceptent d'entendre le point de vue des producteurs biologiques en serre; la FBC a donc créé un groupe de travail sur la production en serre (GTS) qui discutera de l'impact de la norme révisée sur leurs systèmes de production.

La première rencontre du GTS aura lieu à la fin d'avril. Si vous êtes intéressé à joindre la discussion, veuillez contacter Nicole Boudreau - [info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca), [514-488-6192](tel:514-488-6192)



## Les associations biologiques canadiennes se liguent pour stopper la vente de la luzerne génétiquement modifiée

Le Ministre MacAulay est interpellé par 15 associations agricoles canadiennes, dont 10 associations qui promeuvent l'agriculture et le commerce des produits biologiques canadiens :

*' Nous vous demandons en premier lieu d'intervenir sur-le-champ pour empêcher toute autre diffusion commerciale de semences de luzerne GM en retirant l'enregistrement de toutes les variétés de celle-ci, afin d'empêcher leur commercialisation jusqu'à ce que l'on ait procédé à une évaluation complète de leur impact économique'.*

[Cliquez ici](#) pour lire la lettre signée par les 15 signataires qui veulent soutenir et protéger l'avenir de l'agriculture familiale, de la production alimentaire biologique, de l'agriculture durable et des exportations canadiennes de luzerne et de produits liés à celle-ci.

**Nicole Boudreau**

Coordinator - [Organic Federation of Canada](#)

514-488-6192